



LES CHRONIQUES DE LA SECURITE 2014 : LES RESEAUX SOCIAUX

## ACTUALITE: ATTITUDE SOCIETALE

### CH 27/11/2014

Rubrique : La société d'aujourd'hui par Eddy Belfiore!



## Table des matières

Il y a la société et les internautes dans un monde inter-connecté .....	2
Sur internet et les resaux sociaux, il faut envisager avant d'agir, donc reflechir. ....	3
Pas de moralité et de politiquement correct, juste quelques conseils .....	4
Les logiciels et les comptes sur les réseaux sociaux et les communautés .....	5
Communiquer en communauté ou sur un réseau social .....	6

## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

### IL Y A LA SOCIETE ET LES INTERNAUTES DANS UN MONDE INTER-CONNECTE

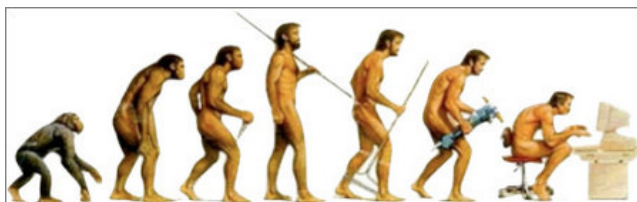
- **Le premier réseau international (ancêtre d'Internet) se nommait "APARNET" en 1965.**

En effet, entre 1965 et aujourd'hui, on peut dire qu'il en a coulé de l'eau sous les ponts !

Je ne m'attarderais pas sur l'origine et les évolutions du web, ce qui m'intéresse, c'est de vous sensibiliser sur l'attitude en générale dans une communauté et ou sur, un réseau social (Qui peut être, un simple Forum.) et ce, de 7 à 77 ans. Il ne s'agira pas de stigmatiser l'utilisateur et pourtant en 2014, il faut noter une tendance non-exhaustive dans ce que l'on peut faire, dans ce nous faisons ou nous avons fait, via le web et l'informatique en général et aussi parfois, via un réseau social :

- Découvrir / accéder à de l'information/ Étudier-Cursus scolaire
- Rencontre virtuelle ou réelle
- Trouver / créer un emploi ou une activité professionnelle
- Acheter / vendre
- Devenir populaire /créer une communauté
- Communiquer en privé ou publiquement
- Diffuser un contenu privé ou professionnel
- Se divertir, jouer, avoir un hobby
- Remplir une obligation administrative
- S'acquitter d'un paiement et gérer son compte bancaire
- Travailler (Home Working), Travailler (CCTV, alarmes, gestion à distance ou digitale et sécuritaire, via une application ou un intranet)
- Visio conférence (communication professionnelle et ou privée (Skype par exemple)
- Gérer des installations industrielles et techniques comme la domotique (éclairage, chauffage, robots, chaine de montage etc....), Automatisation-Intelligence artificielle
- Etc.

Tout cela semble très positif dans l'absolu, tout cela fait partie de l'évolution technologique et humaine d'aujourd'hui et pourtant, qu'en est-il réellement ?



## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

### SUR INTERNET ET LES RESAUX SOCIAUX, IL FAUT ENVISAGER AVANT D'AGIR, DONC REFLECHIR.

Même lorsque l'on est chez soi, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons comme nous le voulons, je pense que tout le monde peut le concevoir, tout comme, on peut comprendre qu'une activité « Internet », et ce, quels que soient les droits ou propriétés digitales qui sont en votre possession, et tout comme votre domicile lorsque vous n'êtes pas là, peut subir des dommages, faire l'objet d'une surveillance, voir subir une effraction ou un piratage afin de s'approprier le contenu.

En 1800 nous étions 1 000 000 000 d'êtres-humain, aujourd'hui nous flirterons bientôt avec les 8 à 9 000 000 000 d'habitants. En 215 années d'évolution, cela change la donne non ? ....

Au fil de ce dernier siècle l'évolution a été telle que ce sont les hommes qui se sont adaptés à cette progression technologique et ensuite sociétale. D'un point de vue personnel, il m'aurait semblé plus naturel, que ce soit l'inverse ! D'où peut-être, un certain nombre de travers qui engendrent de nouvelles formes de criminalité et intrusions diverses dans sa vie privée et professionnelle, à savoir :

- Usurpation d'identité avec intention de nuire.
- Hacking
- Espionnage Industriel digital, à des fins commerciales ou criminelles
- Violation de domicile, agression verbale et physique diverse.
- Isolement et replis sur soi paradoxale
- Séparation conjugale, perte d'emploi
- Faux et usage de faux, violation de la protection intellectuelle.
- Droits d'auteurs, compositeurs et interprètes bafoués ou spoliés
- Non-respect de la vie privé
- Escroqueries et organisations de malfaiteurs.
- Désinformations / collecte d'information à l'insu de l'utilisateur
- Etc...

Dans un certain nombre de cas, on nous oblige à faire usage de cette nouvelle place publique qu'est le web, même s'il y a la notion de réseau interne, et dans d'autre, c'est l'utilisateur lui-même qui sans le réaliser parfois, se lance dans cette énorme toile mondiale via n'importe quels appareils tels que :

Les téléphones, les tablettes, les consoles de jeux, la télévision, les caméras et appareils photos, la voiture, les montres et même, via la dernière technologie et trouvaille de « Google » ; Une paire de lunette ! ([Google Glass](#))

Nous sommes Géo-localisables à souhait, de façon permanente faute de quoi, appareils et logiciels ne rempliront plus leurs rôles. Tout le monde crie à la liberté individuelle et tout le monde signe et octroie le droit aux fabricants et développeurs, de stoker ces informations, de les utiliser et de les vendre !

C'est par ailleurs et par exemple là-dessus, que mise aujourd'hui, le secteur de la grande distribution pour sa politique commerciale de demain. (En gros, comme les articles dans les rayons, nous serons étiquetés ...)

## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

### PAS DE MORALITE ET DE POLITIQUEMENT CORRECT, JUSTE QUELQUES CONSEILS

Essayons un instant, d'oublier la tendance et le concept du « [mouton de panurge](#) » ....

La phrase qui précède ne fait que souligner une attitude : Est-ce le système qui doit changer, ou ce que nous en faisons ? Je vous laisse méditer la dessus !

Un certain nombre de gestes doivent en tout état de cause être appliqués le plus souvent possible tel que cet exemple en particulier :

- Lorsque l'on fait une mise à jour, quel que soit le support et l'application concernés :

Éviter les mises à jour automatiques, les faire manuellement ou faire en sorte que le système d'exploitation de l'appareil (Windows 8, 7 ou Android par exemple), vous le demande au préalable. (Vous pose la question avant la mise à jour ou l'installation)

S'il s'agit d'un ordinateur, prenez certainement soin aussi de lire ce que vous faites et de ne pas bêtement et systématiquement cliquer sur « Ok », « suivant » ou « next » !

En effet, bon nombre de personnes se plaignent après coup, de voir que leur page d'accueil dans leur navigateur web a changé après une mise à jour voir, que des applications qu'ils ne se souviennent pas avoir installées se retrouvent sur leur ordinateur ou appareil mobile !

Vous devez savoir que beaucoup d'applications « gratuites » et à succès, rentrées dans les mœurs et certainement profitables à tous, sont subventionnées commercialement par d'autres qui en espèrent tout autant en étant insérées elles-mêmes et systématiquement dans un installateur automatique qui et parce que tout le monde l'espère, vous facilite la vie au point de ne plus regarder ce qu'il installe !

A partir de là, vous éviterez bon nombre de tentatives de retrouver des applications cachées qui espionnent vos habitudes dans votre navigation sur le web, ou sur l'utilisation de votre appareil.

Que cela soit commercial ou mal intentionné, l'objectif est de le faire à l'insu de l'utilisateur....

Chaque « clic » de souris est une action qui laisse une trace et ce, qu'il s'agisse du « Net » (Internet) ou localement sur votre appareil. Ceci est une donnée « Data » qui peut s'enregistrer, se consulter et voir s'analyser dans un objectif bien précis.

Sans paranoïa aucune, cela reste un fait avéré et incontournable à prendre en compte lorsque l'on doit penser se protéger du regard des autres, contre la perte de ses données ou tout simplement, contre toute attitude intrusive dans votre quotidien afin de vous influencer ou de vous obliger à utiliser quelque chose que vous n'avez pas demandé.

Sachez que pour nombre de développements, ils respectent la législation en la matière parce que cette pratique est légale, pour autant que vous ayez validés les conditions d'utilisations et auparavant d'installations (vous savez le truc que personne ne lit jamais !) et que vous puissiez à tout moment vous désinscrire, ou désinstaller la (les) application(s) concernée(s).

## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

### LES LOGICIELS ET LES COMPTES SUR LES RESEAUX SOCIAUX ET LES COMMUNAUTES

Il faut passer par le coté rébarbatif du paramétrage avant et non après un incident, car le mal sera fait si vous le faites après...

Pourquoi ?

Parce qu'en partant du même principe que la majorité des utilisateurs ne sont pas des informaticiens, il y a un certain nombre de principes, qu'il faut savoir, comprendre et accepter :

- Dans bon nombre de cas, les applications ne sont pas votre propriété et donc, vous n'avez aucun contrôle total dans l'absolu, sur l'utilisation des données générées et de comment elles le sont.
- D'autre part, comme un disque dur, même une donnée effacée ne l'est pas forcément pour tout le monde ex : Facebook par exemple, faites le test ! : Vous publiez une nouvelle et après avoir appuyé sur la touche « Entrée », elle est publiée sur votre mur. Même si dans l'instant vous la supprimez immédiatement, c'est trop tard, elle sera bien effacée de votre mur, pour vous dans tous les cas, si vous n'aviez pas sauvegardé le contenu, c'est perdu. Toutefois, dans le même temps et pour toutes les autres personnes à qui vous avez donné l'autorisation de recevoir les notifications de vos actes sur Facebook, le contenu de ce que vous avez effacé a été envoyé et donc lisible même sans se connecter sur Facebook, puisque affiché dans le mail de notification, et donc forcément aussi, tracé chez Facebook. Faites l'expérience et vérifiez avec vos contacts !
- Quel que soit le réseau social (Je ne tiens pas à stigmatiser le réseau social cité ci-avant) et ou la plateforme web, blog, site web et forum divers, toute publication, texte et photo, une fois sur le web sont la portée de tous et en un seul clic, téléchargeable et ce, que vous en donniez l'accès ou pas à l'endroit où vous l'avez publiée.

Après l'aspect technique et la tendance des développeurs du web, il reste l'attitude et ce que vous faites des réseaux sociaux et de la place que vous leur donnez au moment où vous les utilisez. Car même si on en laisse un pour en rejoindre un autre, les traces peuvent quant à elles, rester....

Il y a des milliards de données et de photos sur le web et de nombreux moteurs de référencement qui indexent chaque année, toutes ses informations. Dans ce cadre, tantôt il est nécessaire de les « taguer » (les identifier), tantôt, il est préférable de ne pas le faire, mais dans ce cas, contestez si vous n'êtes pas l'auteur de la publication, dénoncez l'acte et s'il s'agit de vous (l'auteur à regret), supprimez là tout même et dès que possible !



## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

### COMMUNIQUER EN COMMUNAUTE OU SUR UN RESEAU SOCIAL

Quels sont les pièges à éviter dans sa communication sur le web : le clic trop rapide !

- Prendre soin dans le cadre du privé, de rendre toutes vos publications non-publiques !
- Eviter de souscrire à un autre système via un login (code d'accès et identification) lié à un réseau social. De même que éviter de mémoriser systématiquement vos mots de passe via le téléphone par exemple, ou d'avoir un mot de passe identique pour des applications et appareils différents
- Si vous publiez pour vous et vos contacts des photos et textes, identifiez-vous et identifiez les textes afin d'éviter un maximum le faux et l'usage de faux pour qu'un maximum de moteurs de référencement indexent et facilitent ainsi les recherches de ceux qui veulent vérifier qui est qui et qui fait quoi, pour réellement et au mieux déterminer qu'il s'agit bien de vous et non de quelqu'un d'autre
- Éviter de souscrire à tout et n'importe quoi, surtout lorsque sont demandés par ces applications, des accès à vos comptes sociaux ou des informations complémentaires !

Quels sont les pièges à éviter dans sa communication sur le web : Modérer ses propos et ses intentions !

- Même s'il est toujours plaisant de faire valoir son départ en vacances, de mentionner de nouvelles acquisitions, ou ce qu'il passe autour et chez soi, néanmoins, sachez qu'en plus d'avoir de la valeur en tant qu'information (qui se vend très chers par votre hôte (valable pour tous les réseaux sociaux et forums)), les personnes mal intentionnées observent aussi vos agissements et les informations que vous communiquez.
- Les critiques et avis concernant ; La politique, son employeur ou une organisation x ou y peuvent assurément avoir des conséquences bien réelles, dans la vie de tous les jours !
- Un réseau social professionnel ou purement privé est tout à fait différent et pourtant, beaucoup commence à mélanger les genres d'où parfois, des retours inattendus (désagréables professionnellement !)
- Exposer des photos de vous en milieu professionnel, reste soumis à l'autorisation de votre employeur ! A ne pas faire !
- Citer des marques et le nom d'autrui, qu'il s'agisse d'une personnalité morale comme une entreprise ou d'un simple individu pour un particulier peut vous exposer juridiquement à une plainte, donc à modérer en tous les cas ! (Forum et communauté professionnelle sectoriels par exemple.)
- Etre certain de l'interprétation de vos contacts ou des lecteurs potentiels de vos propos. Maîtriser et analyser sa communication avant de la partager.

## INTERNET SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE ?

D'une manière générale, dans un monde où tout est possible, un monde qui va vite (propagation en quelques secondes), un monde qui ne prend plus le temps de comprendre ou qui à l'inverse analyse, collecte et utilise à différentes fins ce que vous faites, chaque jour, chaque minute, en partant de la banalité jusqu'à vos moindres émois personnels peut réellement causer des dégâts bien réels, pour ne pas dire fatals dans les cas les plus malheureux !

Le premier responsable de votre sécurité personnelle, c'est vous. La probabilité de la faute à pas de chance est plutôt faible aujourd'hui, pour ne pas dire nulle. Sur le web, qui est un monde de donnée, la chance n'a que très peu de place, parce qu'elle est presque toujours orchestrée. Bien sûr, il y a des exceptions qui confirmeront la règle, cependant, il faut garder à l'esprit que la chance ou la malchance ne sont pas des règles du monde du web.

- Prenons un exemple concret : *Émettre un avis politique sur le web, quel que soit le support.*

Le principe démocratique qui protège l'électeur de son opinion et de sa liberté d'expression pour voter à bulletin secret et de manière anonyme, évite les discriminations en raison des opinions de chacun d'entre nous. C'est un principe universel.

Ce qui me frappe lorsque je peux lire les personnes qui assèment leur vérité et qui peuvent aller plus loin que l'indignation que tout un chacun peut comprendre, je me demande parfois s'ils comprennent inconsciemment qu'ils s'exposent (mais cela, c'est leur choix) mais aussi leurs proches, à une opinion qui s'opposerait à l'avis ainsi exprimé. Il est évident, que ceux qui ne seraient pas d'accord, pourraient le faire valoir dans l'ombre et sans se dévoiler car le monde est ainsi fait.

Ce qui est plus ennuyeux, c'est que dans certain cas, c'est exposer des amis, des enfants, une épouse ou un mari etc.... et qu'à partir de là, s'exprimer est plutôt imposer aux autres une opinion, et non plus juste la partager.

Vous me direz on peut tout même en parler, oui si ce n'est que les paroles s'envolent et les écrits restent !

Et puis enfin, sur la communication, à moins de vouloir faire de la politique et d'être un futur élu, quel est réellement le but de cette expression ? Donner son avis, pour le simple fait de le donner ? Lorsque l'on discute ou on débat avec un autre interlocuteur, on prend le temps et, le soin d'adapter son discours à la personne en face de soi... Lorsque l'on écrit sur un réseau social où l'on a plus de 200 personnes de contact, l'attention ou l'intention est-elle la même ?

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise attitude en la matière, il y a juste des conséquences, parfois nulles, parfois bonnes et enfin, parfois mauvaises.

Les envisager, c'est réfléchir avant de s'exprimer, ensuite on peut accepter ou comprendre mieux certaines de ces conséquences....

Des exemples ? Vous en avez tous les jours ; Des licenciements, des jurisprudences qui ont balayé la sacré liberté d'expression, des agressions verbales et physiques, des suicides, des polémiques, pertes de chiffre d'affaire, images dégradées, etc..... A suivre !